



PROJET PÉDAGOGIQUE

2020

Accueil de loisirs élémentaire
Gib'aux'mômes

L'accueil de loisirs élémentaire a ouvert ses premières places en septembre 2008.

Aujourd'hui, l'accueil de loisirs dispose de 48 places les mercredis et 36 places durant les vacances (12 semaines d'ouverture : automne, hiver, printemps, 6 semaines l'été).

L'association s'engage à partager les places au plus grand nombre de familles, à travers un modèle d'inscription le plus équitable possible et en favorise l'accès grâce à une tarification adaptée aux ressources familiales.

NOS PARTENAIRES :



PROJET ÉDUCATIF

LE PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION D'ANIMATION ET DE GESTION DE LA MAISON DE LA GIBAUDERIE

Le projet éducatif reprend les finalités de l'association inscrites dans le projet d'animation globale.

En préambule, nous souhaitons rappeler les principes de départ suivants :

- Considérer l'enfant comme une personne
- Respecter le rythme des besoins de chaque étape de la vie
- Agir en co-éducateur avec l'entourage éducatif de l'enfant
- Veiller à toujours garder la notion de plaisir.

Favoriser l'apprentissage de la vie collective par :

- Le respect des règles de vie
- L'apprentissage du partage et de la solidarité
- Le respect des différences de chacun
- Le respect du principe de laïcité
- Les rencontres et liens intergénérationnels
- Le renforcement de l'estime de soi

Favoriser la citoyenneté par :

- La participation des mineurs à la co-construction de leur temps de loisirs et à la vie de quartier
- L'accompagnement de futurs acteurs de la vie de la Cité
- La mise en place de méthodes démocratiques de prise de décisions
- La sensibilisation au respect de l'environnement

Favoriser l'enrichissement culturel par :

- La prise en compte et le partage des richesses culturelles de chacun
- L'accès aux savoirs et savoirs faire dans un esprit de rencontre
- Le développement de l'esprit critique

Rendre accessible les accueils de mineurs par :

- Une politique tarifaire adaptée
- L'accueil des enfants en situation de handicap
- La répartition équitable des places, en cas de demande supérieure au nombre de places
- Des actions hors les murs, en allant vers de nouveaux publics sur le quartier

PROJET PÉDAGOGIQUE

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

1. Participer à la vie de l'accueil de loisirs et s'émanciper dans ses loisirs

1.1 Accompagner l'enfant en tant que citoyen

En favorisant la prise de décision et la participation des enfants

- Les enfants sont concertés afin qu'ils puissent proposer des idées d'activités pour la construction du futur planning. Des outils seront proposés afin que les enfants puissent déposer leurs idées au moment où ils en ont.
- Les enfants auront accès à des outils de recherche : bibliothèque de ressources pédagogiques, ordinateur, tablette (avec l'accompagnement d'un animateur).
- Les animateurs accompagneront les enfants dans leur création de projet.
- Les enfants ont fait le choix de gérer le planning goûter, ainsi que ses achats. Une charte Goûter est mise en place afin d'aider les enfants dans leurs choix (voir annexe 1). Chaque secteur (maternel, élémentaire, ados) s'occupe des goûters, à tour de rôle.
- Le planning intègre des demi-journées et des journées où les enfants construisent leurs activités. Les animateurs accompagnent les différents groupes à échanger, discuter et décider collectivement.
- Les enfants, à partir d'un certain âge, peuvent être sensibilisés au budget à respecter (par exemple lors des bivouacs, séjours ou lors des achats pour la confection d'un repas).

En aménageant des espaces afin que l'enfant puisse faire de sa propre initiative

- L'aménagement des espaces est pensé et réfléchi avec les enfants.
- Favoriser autant que possible le rangement fixe ou mobile identifié par les enfants, facilement accessible ou déplaçable.
- Les vacances sont particulièrement propices au réaménagement de l'espace car l'accueil de loisirs est le seul utilisateur des salles sur cette période.
- Les espaces de jeux doivent être identifiés, délimités et chaleureux.
- Une « Play box » extérieure sera mise en place afin que les enfants puissent accéder facilement à des jeux de plein air.

En accompagnement des futurs acteurs du quartier

- Des actions de découverte du quartier seront proposées aux enfants.
- L'accueil de loisirs participe activement aux différents temps forts de l'association et de la vie de quartier : carnaval, exposition collective, fête de quartier... Les enfants pourront y proposer leurs idées et prendre part à ces événements.

- Les enfants pourront donner leurs avis sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs et celui-ci pourra être revu en fonction de leurs envies.
- Les sorties vers l'extérieur permettent aux enfants de s'identifier à leur ville, leur quartier.

En respectant l'environnement

- Les ateliers cuisine privilégieront les produits de saison et locaux. Des sorties au marché et des visites de ferme, seront organisées afin d'aller à la rencontre des producteurs. Un planning de légumes et fruits de saison permettra de les repérer facilement.
- Les activités manuelles privilégieront les matériaux de récupération.
- Des ateliers sensibiliseront les enfants sur différents points : dégradation et durée des déchets, traitement des eaux, tri sélectif, valorisation des déchets...
- Les familles seront associées à collecter des éléments de récupération, en fonction des projets.
- Les poubelles de tri sont mises en place afin d'adopter les bons gestes.
- L'accueil de loisirs, en partenariat avec l'école, s'occupe du jardin pédagogique et créatif (semer, arroser, récolter, embellir...).

1.2 Favoriser l'enrichissement collectif et individuel

En prenant en compte les savoirs et en les valorisant

- Les enfants pourront s'inscrire dans un club ou sur un projet afin de montrer et de partager leurs savoirs.
- Un outil sera proposé afin de collecter les différents savoirs des enfants.
- Une activité pourra être menée par un enfant s'il le souhaite, accompagné d'un animateur.

En accédant à différents savoirs

- L'équipe s'attachera à ce que les activités soient diverses et variées afin que chaque enfant puisse s'y retrouver et s'exprimer.
- Des projets et des stages seront proposés tout au long de l'année, afin de faire découvrir de nouvelles pratiques aux enfants.

En développant son esprit critique

- Les enfants seront amenés à réfléchir sur l'amélioration de l'accueil de loisirs : ce qui va, ce qui ne va pas, ce qui peut être amélioré.
- A travers une histoire, une exposition, un film, les enfants seront amenés à avoir des petits débats philosophiques.

2. Savoir vivre ensemble et savoir être pour vivre ensemble

2.1 Accepter les règles de vie en collectivité

En définissant ces règles avec les enfants

- Les règles seront définies avec les enfants en début d'année.
- L'affichage des règles de vie se fait avec les enfants. Ces règles seront revues et adaptées si besoin, à chaque période de vacances. Elles sont affichées afin qu'elles soient visibles de tous.
- Les animateurs font preuve d'exemplarité sur le respect de ces règles.
- Les parents doivent être informés des règles mises en place.
- En cas de non-respect de ces règles de vie, la sanction sera adaptée à la faute et favorisera la réparation de son erreur.

En respectant les différences

- Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis sur l'accueil de loisirs. Afin de préparer son arrivée, un protocole d'accueil personnalisé est construit avec la famille et le personnel éducatif. Toute l'équipe est sensibilisée et s'attachera à proposer un accueil le plus qualitatif possible pour l'enfant.
- L'équipe d'animation s'attachera à sensibiliser les enfants à la tolérance et au respect de la différence, à l'aide de différents outils : livres, jeux, partenariat avec des associations...
- L'équipe se doit d'aménager aussi bien que possible les activités et les différents temps de vie quotidienne, pour les enfants ayant des besoins spécifiques.
- Le matériel sera le plus possible accessible, à tous les enfants par le réaménagement des espaces et par l'identification des jeux (picto, image...).
- Le droit est laissé, à tous les enfants, de ne pas vouloir participer à une activité.
- L'équipe d'animation s'attachera autant que possible, à respecter le rythme de chaque enfant (espace calme, de repos, décompression...).

En proposant des méthodes de gestion des conflits

- En cas de conflits entre enfants, les animateurs auront une gestion bienveillante de la situation, en privilégiant l'écoute et la recherche de réparation par les enfants.
- Certains enfants pourront, s'ils le souhaitent, apprendre à gérer des petits conflits (médiation par les pairs).

2.2 Entretenir les rencontres et liens intergénérationnels

En mettant en place des activités partagées

- L'équipe d'animation organise des échanges avec d'autres accueils de loisirs.
- Des activités sont mise en place avec des partenaires : EHPAD, IEM, ALEPA.
- Lors des repas et parfois des goûters, les enfants partagent ces temps avec des enfants de l'accueil de loisirs maternel et les jeunes de l'accueil de loisirs ados. Les fratries peuvent, si elles le souhaitent, manger ensemble le midi.
- Des activités inter-secteur sont proposées avec les maternels et les ados.
- Une équipe de bénévoles partagent leur temps libre à s'occuper des enfants accompagnés d'animateurs professionnels. Elle apporte une réelle plus-value qualitative à l'accueil des enfants.
- Les parents peuvent être mis à contribution afin de partager une compétence.
- Des animations enfant/parent peuvent être proposées en fin de journée, afin d'entretenir le lien avec les familles. Des restitutions festives (notamment durant les vacances) permettent de favoriser les échanges.

2.3 S'affirmer individuellement et avoir confiance en soi

- Les animateurs sont à l'écoute des enfants et mettent en place des bilans afin de favoriser la prise de parole et le partage d'opinion.
- L'équipe d'animation est attentive au bien-être des enfants et encouragera les plus timides. Elle sera bienveillante envers tous les enfants et particulièrement à l'écoute des plus réservés.
- L'animateur encouragera les enfants et valorisera leurs initiatives.
- L'animateur proposera différentes techniques afin de favoriser la parole en groupe, faire devant les autres, affirmer son accord ou son désaccord...

PROJET PÉDAGOGIQUE

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs élémentaire répond aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge et au rythme des enfants.

1. Aménagement du temps

- Des temps de jeux libres sont laissés aux enfants pour leur permettre de jouer à leur rythme, seul ou entre copains.
- Pendant les vacances, des moments de temps calme sont institués après le déjeuner pour que les enfants se reposent et récupèrent.
- Le planning d'activités peut être revu à tout moment en fonction des besoins des enfants.

2. Aménagement de l'espace

- Selon la période, une salle (grande salle ou salle 4) est dédiée au temps d'accueil des enfants et de leur famille.
- Ces deux salles sont utilisées durant le temps libre des enfants mais également durant des temps d'activités.
- La salle 4 est réservée aux jeux calmes (jeux de sociétés, coloriage, jeux d'imitation...) et à la lecture dans le coin bibliothèque. C'est également un lieu d'activité.
- La salle périscolaire de l'école St Exupéry sert de salle d'activité (le matériel présent dans la salle ne peut pas être utilisé).
- Le jardin de la maison de la Gibauderie et le parc de la Gibauderie sont des espaces accessibles pour des activités diverses (jeux extérieurs, jeux sportifs, détente ...)
- L'accueil de loisirs a également accès au jardin pédagogique et créatif de l'école maternelle Evariste Galois, pour des ateliers autour de la nature et du jardinage.
- Les enfants ont un accès libre aux placards de jeux de société, dessin, petit matériel et sport, ainsi qu'aux malles de jeux. L'aménagement est fait de telle sorte que le matériel est à hauteur d'enfant et le rangement est identifié. Certains rangements de matériel sont mobiles pour permettre le déplacement d'une salle d'activité à l'autre par les enfants.
- Des espaces de jeux dédiés sont mis en place dans la grande salle, matérialisés par des aménagements mobiliers permettant de couper un espace important et de faire en sorte que les enfants puissent jouer comme dans leur chambre.
- Les salles sont agencées de façon à garantir le bon accueil de tous (y compris les enfants en situation de handicap).

3. Favoriser l'autonomie :

L'organisation de l'accueil de loisirs permet à l'enfant de prendre peu à peu de l'autonomie dans sa participation aux activités :

- Lors de l'inscription sur les activités, les animateurs se répartissent dans la salle et les enfants viennent s'inscrire d'eux-mêmes.
- Sur des temps dédiés, les enfants décident ensemble des activités.
- Sur des temps de vie quotidienne, certains enfants peuvent se voir confier certaines responsabilités en fonction de leur capacité et maturité (ex : mise en place et distribution du goûter, achats, rangement, nettoyage...).

Différents outils sont mis en place par les animateurs pour favoriser cette autonomie :

- Panneau de présence et d'inscription aux activités
- Panneau organigramme de la journée
- Petit train des activités de la semaine

4. S'adapter à chaque enfant

- Certaines activités et sorties seront proposées aux enfants en fonction de leur âge.
- L'équipe d'animation s'adapte dans la mesure du possible aux enfants qui ne souhaiteraient pas participer aux activités proposées.
- Les enfants, lors des temps de repas et de goûter commun pourront manger entre frère et sœur pour répondre à leur besoin de se retrouver.
- L'équipe sera vigilante à proposer un planning d'activités adapté à son public en prenant en compte l'âge des enfants et la variété des activités proposées afin de répondre aux besoins de tous.
- L'équipe sera attentive aux besoins de chaque enfant et prendra le temps nécessaire pour y répondre.
- L'équipe d'animation s'adaptera autant que possible aux besoins spécifiques d'enfant en situation de handicap.

L'équipe d'animation s'engage à assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.

5. La journée Type

5.1 Le mercredi après-midi

13h00-13h30	temps de concertation autour des activités
13h30-14h30	jeux libres
14h30-16h00	activités
16h00-16h30	goûter et retour sur la journée
16h30-18h00	jeux libres accueil des familles et départ des enfants

5.2 Pour une Journée

8h00-9h30	accueil des enfants et des familles, jeux libres
9h30-10h00	temps de concertation autour des activités
10h00-11h45	activités
12h00-13h00	repas
13h00-14h00	temps calme et jeux calmes
14h00-16h00	activités
16h-16h30	goûter et retour sur la journée
16h30- 18h	jeux libres accueil des familles et départ des enfants

6. Horaires d'accueil

5.1 Les mercredis de 13h à 18h :

- Les animateurs prendront en charge les enfants directement à l'école Saint Exupéry. Vous pouvez également déposer l'enfant entre 13h et 14h. Le départ se fait après le goûter de 16h30 à 18h.
- Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des activités, les familles en seront informées par sms.

5.2 Les vacances de 8h à 18h :

- L'accueil des enfants se fait le matin de 8h à 9h30 ; le départ se fait après le goûter de 16h30 à 18h.
- Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des activités, les familles en seront informées par oral ou sms.

7. Responsabilité

- Dans le cas où une tierce personne doit venir chercher l'enfant, le responsable légal doit signer une autorisation de tiers (document à retirer à l'accueil de loisirs). Sans ce document, l'enfant ne sera confié qu'au tuteur légal. Cette personne devra se munir d'une pièce d'identité, aucune autorisation par téléphone ne sera acceptée.
- Pour des raisons de sécurité, l'arrivée et le départ des enfants doivent se faire obligatoirement dans les locaux de l'accueil de loisirs et les enfants doivent être accompagnés pour être confiés au personnel d'encadrement.

8. Repas

- Lors des repas organisés dans le cadre des « prépare ton repas ! », les enfants mangeront un repas élaboré tous ensemble avec l'aide d'un animateur. Une traçabilité et un repas témoin sera mis en place.

9. Sorties

- L'inscription de l'enfant aux activités de l'accueil de loisirs, donc aux sorties, vaut autorisation de transport.
- Les sorties se font en bus de ville, en car, en minibus ou à pied.

10. Santé

- La fiche sanitaire de l'enfant est obligatoire
- Si l'enfant est sous traitement médicamenteux : une discussion préalable devra avoir lieu entre le représentant légal et la direction de l'accueil de loisirs sur la participation de l'enfant aux activités. Le traitement médicamenteux de l'enfant devra être fourni obligatoirement avec l'ordonnance originale de la prescription.
- PAI : Si l'enfant bénéficie d'un Protocole d'Accueil Individuel au sein de l'école, un double devra être fournis à l'équipe d'animation.
- Seuls les animateurs titulaires du PSC1 sont habilités à effectuer les soins. Une traçabilité des soins est mise en place. (Cahier d'infirmerie)

ANNEXE 1 : CHARTE DES GOUTERS

Charte des goûters

Un bon goûter, c'est un goûter équilibré !

- Dans un goûter équilibré, il faut des fruits !
- On peut aussi mettre des produits laitiers et des féculents, mais pas trop !
- Il faut éviter de mettre tout le temps la même chose, pas de chocolat en permanence, ça ne dure pas !
- La simplicité, ça prime avec qualité !
- Les produits trop transformés sont souvent moins bons !

La commission goûter doit préparer le menu pour 5 goûters dans la semaine, en tenant compte du planning des 3 accueils : Les 3-5 ans, les 6-10 ans, et les 11-17 ans :	Un bon goûter, protège l'environnement :
Elle doit aussi s'occuper de commander et d'aller chercher les goûters si possible.	- Moins il y a d'emballage, moins il y a de pollution ! Nous privilégierons donc les gros pots et les emballages collectifs, - Quand les produits viennent de moins loin, on utilise moins de carburant pour les faire venir.
Attention les produits frais doivent être vite mis au réfrigérateur ! Il faut aussi penser à la traçabilité des aliments :	Nous privilégierons les circuits courts :